

Madame le Maire, Emmanuelle Pierre-Marie
130 avenue Daumesnil, Paris

**Carence de signalisation et d'information susceptibles de prévenir les effets d'un risque naturel dispositions
de l'article L2212-4 du Code général des collectivités territoriales**

06/09/2023

Madame le Maire,

Vous avez été averti depuis le 04 aout 2023 de la présence bien visible de cyanobactéries sur des plans d'eau du bois de Vincennes.

Cette information a également été transmise à un responsable du bois de Vincennes et à un jardinier sur place.

Les cyanobactéries produisent des cyanotoxines qui sont un poison naturel puissant. Outre certain aspect brutal, elles provoquent des maladies graves tel que des cancers, des atteintes hépatiques, neurologiques.... par exposition chronique, subchronique.

Chez nos amis les animaux, les chiens par exemple, sont particulièrement exposés du fait de l'absorption de l'eau pendant la promenade au bord de l'eau ou pendant la baignade.

Vous êtes la principale « personne publique » qui peut voir sa responsabilité engagée en cas de carence en prévention du risque. Fut-il minime voir improbable, vous avez l'obligation d'agir en cas de danger par l'exécution des mesures de sureté exigées par les circonstances, tel que les accidents naturels prévus au 5° de l'article L. 2212-2.

Ainsi, en vertu des dispositions de l'article L2212-4 du Code général des collectivités territoriales, en cas de carence de signalisation et d'information susceptibles de prévenir les effets d'un risque naturel majeur, de méconnaissance à vos obligations particulières liées à la présence d'un danger « grave ou imminent », engage votre responsabilité pénale.

Nous vous faisons donc sommation d'intervenir immédiatement. A défaut, Mr le Préfet sera saisie pour inaction en prévention du risque afin que les mesures soient prises par arrêté préfectoral.

Tout incident découlant de cette inaction reste sous votre responsabilité financière et pénale.

Christophe Tonnaire - Collectif Cyanobactéries Alerte -En cours de constitution associatif
Tel. 06 61 91 28 29 cyanobacteriesalerte@free.fr